

## CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE D'ACTION MOPTI DU 11 MAI 2017

Début de séance 20h40

Président de séance : Jacques Maréchal

Secrétaires : Annick Maréchal, Didier Ouédraogo

Examen du quorum par le président de séance : 32 adhérents de l'année 2016/ ; 11 présents ; 11 pouvoirs : le quorum étant atteint, l'AG peut commencer conformément à l'OJ adopté :

En ouverture de séance, la présidente remercie de leur présence le nouveau Maire de Mopti Mr Issa KANSAYE, Michele ROY représentant la mairie de la Verrière ainsi que Mr Vincent PELLOUX membre d'honneur de l'association.

- Rapport moral sur l'exercice 2016 de Geneviève JUNGBLUT, présidente
- Vote du rapport moral
- Rapport d'activités :
  - du terrain présenté par Mady BAGAYOKO, coordinateur terrain
  - du secteur Education au Développement, présenté par Annick MARECHAL, responsable de l'EAD
- Rapport financier de l'exercice 2016 et perspectives 2017 présentés par Maryse COUAILLET, trésorière
- Vote du rapport financier
- Vote du montant de la cotisation annuelle
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses (non soumises au vote)

- 1- Mme Geneviève JUNGBLUT, présidente, donne lecture de son rapport moral. Ce rapport n'a pas suscité de question ; il est voté à l'unanimité. Allocution de Mr Issa KANSAYE, maire de Mopti, sur la situation à Mopti, ses attentes dans ses relations avec Action-Mopti et ses différents partenaires en coopération décentralisée.
- 2- Rapport d'activités : après lecture des 2 sous rapports (activités terrain, activités EAD) quelques questions d'éclaircissement sur le projet aquaculture et sur les diminutions des subventions. Mady répond aux questions formulées, à la satisfaction de l'AG  
Mady projette un film de 15 mn de l'ONG Protos sur les forages manuels au Mali
- 3- Maryse COUAILLET, trésorière, transmet le satisfecit et les félicitations du commissaire aux comptes aux équipes en charge des finances.
- 4- Maryse dresse le bilan financier de l'exercice 2016 ainsi que le budget prévisionnel 2017. Elle explique les grandes tendances de la mobilisation des fonds et les dépenses, suivant le budget prévisionnel 2016.  
Ce bilan est approuvé à l'unanimité

---

**Siège social France** : 7, rue Paul Drussant – 78310 Maurepas - Tél : +33 01.30.62.62.42

**Courriel** : [actionmopti.do@gmail.com](mailto:actionmopti.do@gmail.com) / [actionmopti.admi@sfr.fr](mailto:actionmopti.admi@sfr.fr)

**Action-Mopti Mali** : BP 202- Mopti – Mali – Tél & Fax +223 21 430 363 – [www.actionmopti.com](http://www.actionmopti.com)

Association à but non lucratif, loi 1901, n° 3363

- 5- Sur proposition de la Trésorière, le montant de la cotisation annuelle est adopté à l'unanimité et maintenu à 35 €.
- 6- Election des membres du CA : Le CA comptait 14 membres dont un de droit. 3 sont en fin de mandat (Maryse Couaillet, Jacques Maréchal et Dominique Sommier) dont 2 se représentent (Maryse Couaillet et Jacques Maréchal). Nicole Touchard, membre en exercice souhaite mettre fin à son mandat en cours. Aucune nouvelle candidature. Le vote reconduit les 2 sortants au CA. Le nouveau CA est composé de 12 membres dont un de droit (Mairie de Maurepas)
- 7- Questions diverses : Question sur le respect des statuts d'AM, qui prévoit un poste de vice-président actuellement vacant ?

Fin de séance de l'AG : 22h30, suivi d'un pot de l'amitié.

Président de séance  
Jacques MARECHAL

Secrétaire de séance  
Annick MARECHAL

A Maurepas, le 15 Mai 2017